****

Strasbourg, le 11 décembre 2016

 Adresse

 Adresse

 Adresse

**A l’attention de Madame xxx xxxxxxxx, Présidente de XXXXXX et Maire de XXXXXX**

**Copie à :** Monsieur XXXXX éventuellement

 Madame XXXXxx éventuellement

**Objet : Sollicitation d’appui aux associations nationales pro-vélo auprès de Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat.**

Madame la Présidente,

Ainsi que vous l’avez peut-être appris par la presse ou votre réseau CVTC Club des Villes et Territoires Cyclables, les 6 associations nationales pro-vélo sont menacées de ne pas recevoir leurs **financements 2016.**

Le Ministère de l'Environnement, qui pourtant abrite en son sein une coordination interministérielle dédiée aux modes actifs, risque de ne plus subventionner les associations d’usagers (FUB, AF3V, « L’Heureux Cyclage »), de collectivités (« Départements & Régions Cyclables » et « Club des Villes et territoires cyclables ») et de professionnels (« France Vélo Tourisme »). Celles-ci assurent non seulement un important relais des politiques cyclables nationales sur l’ensemble du territoire français, mais également pallient bien souvent à une insuffisance de l’État. Ces désengagements du Ministère de l’Environnement menacent donc gravement la politique vélo nationale !

Vu les enjeux transverses du vélo, notamment de santé publique, le montant des financements d’actions perçu habituellement par chaque structure parait dérisoire. De plus, nous apprenons ce désengagement en toute fin d’année concernée, alors que les actions conventionnées sont bien plus qu’engagées

Le montant total de ces financements - soit la somme de 230 000 € - représente à peine l’équivalent de 37 mètres d’autoroute, 16 mètres de tram, ou encore 58 Vélibs. C’est dire que cela ne peut ruiner le budget de l’Etat alors même que le vélo doit être un acteur et un outil important de la transition énergétique !

Toutes les études chiffrent les retombées potentielles d’une politique vélo efficace en milliard d’euros.

Au regard de cette situation préoccupante, la FUB, l’AF3V, l’Heureux Cyclage, les Départements & Régions Cyclables et France Vélo Tourisme ont adressé une lettre ouverte à la Ministre de l'Environnement, de l’Energie et de la Mer pour tenter de résoudre cet imbroglio avant la fin de l’année 2016 et ainsi éviter un coup fatal à la mise en œuvre d'une véritable politique vélo en France.

**Ce courrier pourrait ne pas suffire aussi nous nous tournons vers nos élus, les présidents de département, les maires, et vers les industriels du secteur dont les prévisions d’emploi seraient ainsi menacées afin de leur demander d’appuyer notre demande légitime par un courrier complémentaire à Madame la Ministre, directement envoyé par mail aux adresses dès ce lundi :** helene.peskine@developpement-durable.gouv.fr **et** jacques.legaignoux@developpement-durable.gouv.fr **car les heures sont comptées avant la clôture du budget.**

Nous vous remercions de l’attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, ainsi que de la réponse positive que vous pourrez lui apporter et dont vous nous informerez en retour sur l’adresse **president@fub.fr**

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l’expression de nos salutations distinguées.

 Olivier Schneider, Président de la FUB